

**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCES-VERBAL DE NOTIFICATION

Le soussigné, LIOT Gérard

Maire à AUSSAC-VADALLE

Reconnaît avoir reçu ce jour,

Le document ci-après désigné :

- une copie de l'arrêté préfectoral complémentaire du 25 mars 2022 portant modification des conditions d'exploitation de la carrière à ciel ouvert de calcaire exploitée sur le territoire des communes de MAINE DE BOIXE et d'AUSSAC VADALLE par la société GSM Région Sud-Ouest 162 avenue du Haut Lévêque 33608 PESSAC CEDEX. .

A Aussac Vadalle , le 28 MARS 2022

Signature et qualité du signataire :

 **Le Maire,**
Gérard LIOT

A retourner dès réception du courrier à :

Préfecture de la Charente

Service de Coordination des Politiques Publiques et d'Appui Territorial

Bureau de l'Environnement – Isabelle JARDRY

7, 9 rue de la préfecture CS 92301
16023 Angoulême Cedex

ou par mail à :

isabelle.jardry@charente.gouv.fr